LOGO MMInternational.jpgMenya Media International

Demande de soutien adressée à l'ASBL Solidarité Nord-Sud de Berchem Ste Agathe

Janvier 2020

Burundi : Renforcement de l'association "TURINKABANDI" de mamans et leurs enfants sourds.

1. Résumé

La présente demande est une demande de soutien financier à l'achat d'un terrain agricole à destination d'une association de mamans et de leurs enfants sourds, basée au Burundi.

Elle rentre dans le cadre d'une action de renforcement global de cette association par un apport concret au développement de leurs activités agricoles communes. Des activités valorisantes pour ces enfants handicapés et leurs proches. Des activités et susceptibles de leur donner une place active dans la société locale tout en renforçant les liens internes au groupement.

Cette demande de soutien vient compléter et renforcer à l'action de formation au langage des signes "Maman tu m'entends ? lancée fin 2018 par le demandeur. Elle prend place à Gihanga, village situé au nord de Bujumbura, capitale du Burundi.

2. Contexte et justification

Cette action prend place au Burundi, un pays agricole classé parmi les pays les plus pauvres d'Afrique. Un pays où le niveau d'instruction est très bas, un pays où les personnes handicapées font encore l'objet de discriminations et ont un très faible accès à l'éducation (seules 3 écoles, dans tout le pays, offrent un enseignement adapté aux enfants sourds).
Un pays où l'ASBL Menya Media International et ses partenaires locaux sont actifs depuis 2001 dans les domaines de la sensibilisation et l'éducation sur base des talents et potentiels locaux.

La présente action vient se greffer sur celle intitulée "Maman tu m'entends ?" qui a été lancée fin 2018 (et toujours en cours) par Jean-Luc Pening et l'ASBL Menya Media International avec l'aide d'un mécène privé belge. Action consistant à offrir à des mamans d'enfants sourds d'un milieu défavorisé, la possibilité d'enfin communiquer avec leurs enfants par l'apprentissage du langage des signes.
Action réalisée en plusieurs phases : de décembre 2018 à Février 2019 initiation au langage des signes à destination de 20 mamans accompagnées de leurs 20 enfants près de Bujumbura. Avril à juin : initiation également, au langage des signes, de 20 mamans et 20 enfants dans la région de Gihanga (nord de Bujumbura) en collaboration avec la direction de l'école pour enfants déficients visuels de la province. Suite à la demande des mamans et enfants : Juillet à septembre : perfectionnement des mamans sur Bujumbura et, de novembre à Février (en cours) perfectionnement des mamans et enfants de Gihanga. Chaque formation se faisant sur 3 mois à raison de 2 heures de cours pratiques par jour, 5 jours semaine avec des résultats plus qu'encourageants et une demande de plus en plus importante.
Les cours sont donnés par des professeurs de l'école des sourds et muets de Bujumbura et s'adressent directement aux mamans et enfants tous rassemblés dans les mêmes classes. S'ajoutent aux cours, des activités communes, des rassemblements informels (rapports accessibles sur demande, voir suivi sur www.donnavoir.org).

Toujours pour répondre à des besoins exprimés, une formation à destination des papas et des employeurs de jeunes sourds, a été lancée sur 6 mois près de Bujumbura à raison de 3 heures de cours tous les samedis.
Des formations qui ont atteint pleinement leurs objectifs en permettant à des mamans d'enfin pouvoir communiquer avec leurs enfants sourds (que ces enfants aient, ou pas, bénéficié d'un enseignement adapté au préalable).

Vu les liens créés lors des formations sur Gihanga, les mamans formées ont décidé de se rassembler et de créer un groupement de solidarité. Groupement actuellement reconnu par les autorités burundaises. Un groupement dont l'objectif est de rassembler les mamans et leurs enfants handicapés autour d'activités agricoles et sociales rémunératrices et valorisantes.

Le présent projet vise à soutenir cette association et ses actions vu leur caractère durable et éducatif et vu le fait que la demande de soutien vient d'un besoin exprimé directement par les personnes concernées.

3. Bénéficiaires

Sont directement bénéficiaires de cette action, les membres du groupement associatif “TURINKABANDI" (qui signifie "nous sommes comme les autres"). Groupement appelé à devenir une coopérative officielle dès 2020.

Actuellement, cette association rassemble 20 jeunes sourds, leurs 20 mamans et 15 jeunes non sourds de la localité de Gihanga.
L’association a été créée au mois de Mai 2019, pendant le début de la formation en langue des signes à Gihanga et est reconnue officiellement au niveau communal.
Le comité de gestion est composé d'une présidente, maman de 3 enfants sourds ; D'une adjointe, une autre maman d'un enfant sourd ; d'un secrétaire, un jeune sourd et de 2 conseillés, dont un est agronome non sourds. Ce comité bénéficie de l'aide ponctuelle de Mme Phoebe NTIHARIRIZWA, le professeur de langage des signes responsable de l'action formations.

Le groupement a déjà mis en place différentes activités comme :
- Constitution d'un club du langage des signes avec réunions régulières en présence de Mme Phoebe NTIHARIRIZWA.
- Entretien d'un poulailler de 30 poules pondeuses.
- Suivi de la reconnaissance administrative du groupement.
- recherches de renforcement et de multiplication des actions communes.

4. suivi de l'action

Au niveau du Burundi, le suivi de l'action, y compris les aspects administratifs d'achats de terrain, sera assuré par Mme Phoebe NTIHARIRIZWa. Elle sera aidée par le directeur de l'école Kanura pour enfants déficients visuels de Gihanga avec qui JL Pening travaille en étroite collaboration depuis 2007 et par l'équipe de terrain de Menya Media Burundi.
Jean-Luc Pening et l'ASBL Menya Media International basée à Berchem Ste Agathe assureront le suivi administratif et la communications au niveau belge et se porteront garants de l'action.

5. Description de l'action

5.1. Objectif généraux

Les objectifs de cette action sont les suivants :
- Donner une suite aux actions de formation au langage des signes "maman tu m'entends ?" en multipliant les échanges et contacts entre les bénéficiaires une fois les formations terminées.
- Rassembler des jeunes sourds et leurs proches et briser leur isolement en les fédérant autour d'activités valorisantes et rémunératrices.
- Valoriser les personnes handicapées auprès de la population du village et environ en en donnant une image positive de personnes actives aptes à participer au développement local par la production de biens alimentaires comme le riz, les légumineuses, les œufs et autres.
- Augmenter les revenus des membres du groupement par la vente de leurs productions communes.

5.2. Résultats attendus

Le groupement a acquis un terrain de 1 hectare leur permettant de développer leurs activités agricoles communes et, ainsi, de multiplier les activités et d'avoir des productions agricoles alimentaires et rémunératrices.

5.3. Besoins et budget

C'est le groupement lui-même qui a fait une demande d'achat d'un terrain de 1 hectare situé près du village de Gihanga. Un terrain irrigable de terre agricole sur lequel 2 récoltes peuvent être faites par an, sur les 2 saisons culturales habituelles du Burundi.

Estimation des coûts
(BIF = Francs Burundais / 1 euros = environ 2800 BIF)
- Achat du terrain (1 ha) : 10000000 BIF (3500 euros)
- Travaux :
Labour, sarclage, semis, irrigation, entretien et récolte qui seront directement pris en charge par les membres du groupement et peuvent être estimés à 1000000 BIF par saison (360 euros)
- Intrants par saison :
Achat d'engrais : 430000 BIF (155 euros)
Semences riz 100 kg : 500000 BIF (180 euros)
Achat également pris en charge par les membres de l'association.

Estimation production par hectare
Saison B : 1500 kg de riz Valeur totale 7500000 BIF (2670 euros)
Saison A : 2000 kg de haricots Valeur totale : 4000000 BIF (1400 euros)

6. Demande de soutien

Dans un premier temps, une contribution de 1000 à 1500 euros (selon possibilités du donateur) pour l'achat de 30 ou 50 ares permettrait de lancer l'action avec des premières récoltes. Une fois l'action lancée, les bénéficiaires pourront mettre à profit leurs récoltes pour acheter de nouveaux terrains et/ou pour faire appel à de nouveaux donateurs.

Fait à Berchem Ste Agathe, le 4 janvier 2020

Jean-Luc Pening
Menya Media International ASBL
N° entreprise : 0830 549 038
't Hof te Overbeke 15
1082 – Bruxelles